

Adoption d'une loi permettant la création du titre de comptable professionnel agréé (CPA)

WHITEHORSE – Grâce à la *Loi sur les comptables professionnels agréés* que l'Assemblée législative du Yukon a adoptée hier, les comptables du territoire, comme leurs collègues ailleurs au pays, se rangeront sous une bannière professionnelle unifiée.

Cette loi a pour objet de regrouper les comptables du Yukon sous une seule appellation professionnelle, soit celle de comptable professionnel agréé (CPA). Dans le cadre d'une initiative lancée à l'échelle nationale, le titre de CPA est maintenant utilisé partout au Canada à des fins d'uniformité et en vue de protéger l'intérêt public et de servir les intérêts économiques du pays tant sur le plan local et qu'international.

« Cette nouvelle appellation simplifiera la tâche aux Yukonnais qui font appel à des comptables professionnels », a affirmé le ministre des Services aux collectivités, M. Currie Dixon. « Ces professionnels hautement qualifiés et respectés jouent un rôle essentiel, souvent en coulisses, dans de nombreux domaines, tant au public qu'au privé. »

Les personnes actuellement titulaires d'un titre de comptable agréé (CA), de comptable en management accrédité (CMA) ou de comptable général accrédité (CGA) se verront attribuer le nouveau titre de CPA; elles sont toutefois autorisées à utiliser leur ancien titre pendant une période transitoire de 10 ans. Les nouveaux et les futurs comptables professionnels porteront simplement le titre de comptable professionnel agréé (CPA).

« Les membres de la profession ont demandé ce changement et le gouvernement du Yukon les a entendus », a ajouté M. Dixon. « Le nouveau titre sera par ailleurs reconnu partout au Canada, ce qui placera les comptables yukonnais sur le même pied que leurs homologues des autres administrations. »

Les règlements d'application et les règlements municipaux s'appliquant à CPA Yukon, l'association regroupant les comptables professionnels du territoire, sont en cours d'élaboration. La Loi entrera en vigueur une fois cette étape terminée.

– 30 –

Renseignements :

Dan Macdonald
Communications
Conseil des ministres
867-393-6470
dan.macdonald@gov.yk.ca

Bonnie Venton Ross
Communications
Services aux collectivités
867-332-5513
bonnie.ventonross@gov.yk.ca

Communiqué numéro 16-195

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.